

MAIRIE
DE
REPLONGES



Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 07 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 30 juin 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération
D372023

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 16
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
30/06/2023

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
– Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian – Mme PACCAUD Christine
– M. MONTERRAT Raphaël Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme DESBROSSES Marie-
Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. DEVEYLE Alain – M. ALBENQUE Christophe
– M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence –
Mme DEGRANGE Valérie – M. MURE Julien, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. RETY Jean-Pierre a donné pouvoir à M.
VERNOUX Bertrand, Mme RAVAT Ginette a donné pouvoir à M. CHEVRET
Pascal, Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à M. MONTERRAT Raphaël,
M. MONTERRAT Franck a donné pouvoir à M. GAULIN Christian, M. RIGAUD
Denis a donné pouvoir à Mme PONCET Florence, M. NILLON Christophe a donné
pouvoir à Mme ROBIN Pascale, Mme LOURD Mathilde a donné pouvoir à Mme
DEGRANGE Valérie, M. BERRY David a donné pouvoir à Mme PACCAUD
Christine, Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe, M.
BATAILLARD Kévin a donné pouvoir à M. MURE Julien

Arrivée en cours : Mme FONTIMPE Catherine arrivée à la 8^{ème} question

Absente : Mme JOLY Christelle

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante le projet de décision modificative n°1 du budget primitif 2023 communal ayant pour objet des équilibres budgétaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la proposition de Décision Modificative n° 1 au Budget Communal telle que suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : compte 60612 Energie – Electricité - 10 000.00 €
compte 673 Titre annulé sur exercices antérieurs + 10 000.00 €

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 11 juillet 2023



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
01-210103206-20230707-D372023-DE
Date de réception préfecture : 11/07/2023